



« Allonger la période de pâturage et oser le pâturage hivernal »

Denis LARSONNEUR à Saint-Pierre-Azif (14)



POURQUOI FAIRE PATURER AU MAXIMUM ?

« On a la chance d'être dans une région favorable à la pousse de l'herbe et au pâturage. Il faut donc en profiter au maximum ».

La manière la moins coûteuse de conduire un troupeau allaitant est d'utiliser au maximum l'herbe. Le pâturage permet de nourrir les animaux à moindre coût. Au pâturage, les animaux ne consomment que de l'herbe et du foin qui est le fourrage le moins coûteux à récolter et qui se trouve en abondance sur l'exploitation. De plus, allonger la période de pâturage permet de diminuer la consommation de paille qui reste l'une des charges les plus importantes sur une exploitation herbagère.

Au départ, le fait de laisser des animaux dehors toute l'année vient surtout d'un manque de place au bâtiment. Il ne serait pas question de conduire l'intégralité du troupeau en plein air toute l'année, mais il n'est pas non plus question de construire un nouveau bâtiment pour loger le lot d'animaux qui reste dehors à l'année.

LES POINTS DE VIGILANCE

« Il faut bien choisir les parcelles »

● Choisir des parcelles portantes

Les parcelles dédiées au pâturage hivernal doivent être adaptées : portantes, à proximité du siège de l'exploitation et avec des abris naturels pour les animaux. La présence d'un hangar pour stocker le fourrage distribué peut également être un plus.

● Limiter le chargement

En hiver ou en arrière-saison, même si les parcelles choisies sont portantes, les risques de détérioration du terrain sont plus importants. Si on ne veut pas compromettre complètement la productivité des parcelles, il ne faut pas que le chargement soit trop élevé.

EN PRATIQUE

Sur l'exploitation, le pâturage est prolongé au maximum en fin de saison, sur les mois de novembre et décembre, voire janvier lorsque les conditions météo le permettent.

Les animaux rentrent au bâtiment progressivement à partir de la mi-novembre, en commençant par les vaches prêtes à vêler, jusqu'au 20 décembre au plus tard et ressortent à la mi-avril. Les vaches qui sont dehors vêlent dehors avec une distribution de foin à partir de la mi-novembre.

Sur les mois de novembre et décembre et selon la météo, les animaux qui sont rentrés ont libre accès à une parcelle attenante au bâtiment ce qui permet d'espacer le paillage et donc de réaliser des économies de paille et de temps de travail.

Une parcelle de 10 ha est dédiée au pâturage hivernal. C'est une parcelle portante (cailloux à 20 cm) et facilement accessible pour l'affouragement. Elle est pâturée 365 jours par an et très peu fertilisée (fumier uniquement sur 3 ha). Une quinzaine d'animaux dont les besoins sont les plus modérés restent tout l'hiver sur cette parcelle : vaches pleines, vaches suitées de veaux de 6 mois, génisses destinées à la viande...

L'affouragement est réalisé tous les 2 jours à tous les jours selon les conditions météorologiques à base de foin uniquement.

LES ERREURS A EVITER

Il ne faut pas vouloir laisser les animaux dehors à tout prix, ce qui risquerait de pénaliser la saison d'herbe suivante. Il faut piloter le pâturage en fonction de la météo.

De même, toutes les exploitations ne sont pas adaptées pour faire du pâturage hivernal : « *il ne serait pas question de faire ça dans le marais !* ».

Enfin, la surveillance des animaux reste indispensable et doit même être renforcée pour les animaux qui restent dehors.

UN CONSEIL A UN ELEVEUR

Pour prolonger au maximum la période de pâturage, il y a deux solutions. Soit on sort les animaux le plus tôt possible, soit on les laisse le plus longtemps possible dehors avant de les rentrer en bâtiment. L'idéal étant de pouvoir faire les deux.

« *Il vaut mieux allonger le pâturage en fin de saison car si les conditions sont mauvaises, l'herbe a le temps de repousser au printemps avant de sortir les animaux. En revanche, si on abîme les prairies au printemps, on pénalise toute la saison d'herbe ensuite. Dans notre région, il y a souvent pas mal de précipitations au mois de mars et avril qui pénalisent la portance des sols.* ».

IMPACTS

Autonomie

Les animaux au pâturage consomment plus de foin mais c'est le fourrage le moins cher à produire sur l'exploitation et les stocks sont toujours importants.

Economie

Pratiquer le pâturage hivernal ne nécessite aucun investissement.

Aucune différence n'est constatée lors de la vente entre les broutards qui sont restés dehors et ceux qui ont passé une partie de l'hiver en bâtiment.

L'économie de paille peut être estimée à une quinzaine de tonnes par an, soit environ 900 €.

Travail

En période de transition lorsque le bâtiment est ouvert et que les animaux peuvent sortir, le paillage n'est effectué que 2 fois la semaine.

Les animaux dehors sont affourragés tous les 2 jours à tous les jours selon les conditions climatiques, de mi-novembre à mi-mars environ.

Environnement

Une partie de la parcelle (environ 10 %) est « sacrifiée autour des râteliers ». Les animaux restent en général toujours autour des râteliers. Ils ne se déplacent que lorsque les conditions sont meilleures et donc ne détériorent pas le reste de la parcelle.

L'EXPLOITATION EN BREF

Main-d'œuvre : 1 UMO

SAU : 126 ha

122 ha de SFP dont 9,5 ha de maïs et 4 ha de céréales

Chargement : 1,1 UGB / ha SFP

Troupeau : 75 vèlages en race charolaise

Ventes 2015 : 32 broutards – 15 vaches de réforme – 8 génisses de viande

Assolement 2015

